



**AUTORISATION INDIVIDUELLE
D'EXERCER L'ACTIVITE DE REVENDEUR
D'OBJETS IMMOBILIERS**

Place n°

Exemplaire exposant
Annexe 2

« VIDE GRENIERS »

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022

Le Maire d'Achicourt autorise

NOM - Prénom		
Date et lieu de naissance		
Adresse		
Commune – Code postal		
Carte d'identité ou Permis de conduire	numéro	
	Délivré(e) le	
Par la préfecture du		
N° Tél :	Adresse mail :	

À se livrer à la revente d'objets immobiliers Dimanche 25 septembre 2022 de 8 h 00 à 13 h 00 -
Installation entre 6 h 30 et 8 h 00 - départ à partir de 13 h

Merci de remettre une copie de cette autorisation à toute personne partageant votre stand

Aucune autorisation ne sera délivrée le jour de la manifestation



Le Maire,

Jean-Paul LEBLANC

Reçu : espèces (merci de faire l'appoint) ou chèque (rayer la mention inutile)	Montant de l'emplacement : Achicouriens : 3 € Extérieurs : 5 €	Nom du titulaire du chèque (si différent du nom indiqué sur cette autorisation)
--	---	---

Conformément au texte du décret du 7 janvier 2009

En tant que particulier, je déclare sur l'honneur

- Ne proposer à la vente que des objets personnels et usagés
- Ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année

Rappel

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur, au règlement du vide-greniers (annexe 1 Version RG 2016-03-19) et la note informative pour inscription (version INF 2016-03-19).

Fait à Achicourt, le
Signature



**AUTORISATION INDIVIDUELLE
D'EXERCER L'ACTIVITE DE REVENDEUR
D'OBJETS IMMOBILIERS**

Place n°

Exemplaire Mairie
Annexe 3

« VIDE GRENIERS »

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022

Le Maire d'Achicourt autorise

NOM - Prénom		
Date et lieu de naissance		
Adresse		
Commune – Code postal		
Carte d'identité ou Permis de conduire	numéro	
	Délivré(e) le	
Par la préfecture du		
N° Tél :	Adresse mail :	

À se livrer à la revente d'objets immobiliers Dimanche 25 septembre 2022 de 8 h 00 à 13 h 00 -
Installation entre 6 h 30 et 8 h 00 - départ à partir de 13 h

Aucune autorisation ne sera délivrée le jour de la manifestation



Le Maire,

Jean-Paul LEBLANC

Reçu : espèces (merci de faire l'appoint) ou chèque (rayer la mention inutile)	Montant de l'emplacement : Achicouriens : 3 € Extérieurs : 5 €	Nom du titulaire du chèque (si différent du nom indiqué sur cette autorisation)
--	---	---

Conformément au texte du décret du 7 janvier 2009

En tant que particulier, je déclare sur l'honneur

- Ne proposer à la vente que des objets personnels et usagés
- Ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année

Rappel

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur, au règlement du vide-greniers (annexe 1 Version RG 2016-03-19) et la note informative pour inscription (version INF 2016-03-19).

Fait à Achicourt, le
Signature